Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260309-DEL2026_06-DE

CORPS -NUDS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six
Le lundi 9 mars à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. PRIGENT Alain, Maire.

Présents : Alain PRIGENT, Laurent LISEMBART, Nathalie PERRIN, Yvonnick DAVID, Jacqueline CHEVILLON, Philippe BOURRE, Nathalie AQUILINA, Franck HARDY, Jean-Michel DESMONS, Hubert MINNITI Hubert, Marie GUEGUEN PRIGENT, Evelyne MARSOLLIER, Solange PIEL, Jean-Yves DUCLOS, Bruno TRACOU, Sylviane PAUL, Yvon DANTEC, ARNAUD Stéphanie, Laëtitia BOUGET, Mickaël PRODHOMME, Nathalie ROBIC.

Secrétaire de séance : Yvonnick DAVID
Excusés : Delphine AVIGNON (pouvoir à Nathalie AQUILINA), Vincent SEVAER (pouvoir à ARNAUD Stéphanie)

Nombre de conseillers : en exercice : 23 - présents : 21 - votants : 23.

2026 - 06 - MARS - PERSONNEL MUNICIPAL
PÔLE ÉDUCATION
AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D UN ADJOINT D ANIMATION

Laurent LISEMBART, 1er Adjoint en charge des finances, personnel, transport, développement économique et monde agricole donne lecture du rapport suivant :

Monsieur le Maire et les élus soutiennent les mutations en interne des agents afin de leur permettre une évolution tant professionnelle que personnelle au sens de la commune. En ce sens, suite à la demande d'un agent sollicitant une retraite progressive, validée par Monsieur le Maire, un avis de vacance de poste en interne pour des fonctions d'ATSEM sur 2 jours a été transmis, et induit des changements de planning et fonctions pour un adjoint d'animation déjà en poste.

Afin de régulariser la situation administrative de l'agent concerné, il convient de modifier le temps de travail du poste existant, comme suit :

SITUATION ACTUELLE		SITUATION NOUVELLE		
GRADE	TEMPS D'EMPLOI	GRADE	TEMPS D'EMPLOI	DATE EFFET
Adjoint d'animation	30/35ème	Adjoint d'animation	31/35ème	30/03/2026

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260309-DEL2026_06-DE

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la transformation de poste comme ci-dessus énoncé,
- **MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence,
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires aux rémunérations et charges sociales se rapportant aux présentes décisions seront inscrits au budget communal aux chapitre et articles prévus à cet effet
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la mise en place de cette délibération.

Fait et délibéré en séance le 9 mars 2026
Le Maire,
Alain PRIGENT

